

Géographie de la vallée de la Falémé à l'ère atlantique

La description du cadre géographique est essentielle dans la compréhension globale de la mise en place des fortifications. Sans postuler une primauté du déterminisme environnemental sur les choix culturels, il faut néanmoins admettre que la configuration géographique et écologique peut avoir une influence sur le choix du site, des matériaux et des techniques. La description suivante concerne essentiellement la vallée de la rivière Falémé dans sa partie sénégalaise. Entre l'ère atlantique et la période contemporaine, certains éléments environnementaux n'ont pas beaucoup changé, tandis que d'autres ont fortement évolué. Dans le cas de la vallée de la Falémé, on s'attardera sur les aspects généraux suivants : le relief, le climat et la pluviométrie, la flore, les cultures agricoles et la faune. Le relief de la région a peu, ou presque pas changé, car les processus d'orogénèse sont plus lents en l'absence de phénomènes volcaniques. Le climat et la pluviométrie ont quant à eux subi quelques variations, leurs paramètres de modification étant globaux à l'échelle de la planète. En revanche, la flore et la faune ont subi de grands changements, parce qu'elles ont été directement influencées, soit par le climat, soit par les activités humaines.

4.1. Les sources

Les sources historiques écrites ont fourni l'essentiel des données. Ce sont des descriptions sommaires et des cartes réalisées par les premiers voyageurs européens qui ont pénétré la zone. En ce qui concerne le relief, qui n'a pas beaucoup évolué, on s'est servi de données relativement récentes contenues dans *l'atlas du Sénégal* (2007). Pour ce qui est du climat, de la flore et de la faune, les textes de J.-J. Lamartiny (1884), d'A. Rançon (1894 a & b) et les récents travaux de J. Maley et R. Vernet (2013) ont été très pertinents. En outre, *Les Notes sur les Conditions Ecologiques en Sénégambie aux 17^e et 18^e Siècles* (Becker 1985), contiennent des matériaux utiles pour la compréhension de l'incidence des variations écologiques sur les conditions de vie des populations.

4.2. Le relief

La Falémé prend sa source en Guinée à une altitude de 800 m (Faye 2014 : 3). Cette altitude décroît graduellement au fur et à mesure que l'on descend le cours de la rivière du sud au nord. Dans sa partie sénégalaise, la rive gauche de la Falémé est un plateau haut dans le sud (altitude de 200-500 m) qui s'abaisse progressivement jusqu'à atteindre une altitude de 50 m environ au point de confluence avec le fleuve Sénégal (Ben Yahmed et Ba 2007 : 58-59). Satadougou, qui est le site situé le plus au sud par rapport aux autres sites étudiés, a une altitude de 129 m,

alors que le site de Darra-Lamine, au nord, n'est qu'à 50 m d'altitude. Sur la carte du relief, on remarque la présence d'un plateau dont l'altitude est comprise entre 100 et 200 m ; ce plateau prend naissance au pied du massif du Fouta Djallon, au sud, et remonte jusqu'au nord aux environs de Gabou. Dans sa partie sud, quelques points plus élevés de ce plateau servent de ligne de partage entre le bassin de la Falémé et celui de la Gambie.

Quelques collines sont dispersées çà et là dans ce relief, mais les populations ne semblent pas avoir exploité l'avantage altimétrique qu'offraient ces hauteurs pour y bâtir des structures défensives. Seuls les sites de Samba Yaye, Hamdallaye sont situés sur des promontoires, hauts d'une quinzaine de mètres et surplombant la Falémé. Le site de Koba se trouve également sur un léger promontoire qui surplombe le marigot éponyme. A contrario, certains sites fortifiés sont implantés à proximité ou au pied des collines, à l'instar du site de Som Som dont la position à 400 m de distance d'une chaîne de colline lui sera d'ailleurs préjudiciable face à l'artillerie française (Faidherbe 1889 : 203-205). Il semble que dans la stratégie d'implantation des structures défensives dans cette zone, la quasi-monotonie du paysage a peu ou presque pas influencé le choix des communautés. En outre, l'artillerie et les obusiers étaient encore inconnus dans ces régions ; il n'y avait donc pas de danger à bâtir des fortifications dans les plaines ou même au pied des chaînes de collines. À propos du Soudan Occidental, actuelle République du Mali, Gallieni faisait les mêmes remarques et expliquait le non-usage des sommets pour l'installation des villages et la construction des fortifications par l'aridité et l'absence d'eau particulièrement préjudiciables en zone semi-aride (Gallieni 1883 : 557).

4.3. Le climat et la pluviométrie

Le bassin de la Falémé se situe entre les latitudes 12°11' et 14°27' N et les longitudes 11°12' et 12°15' O (Faye 2014 : 3). En raison de cet étalement en latitude, ce bassin est couvert par trois zones climato-environnementales : la zone soudano-guinéenne au sud, la zone soudanienne dans la Moyenne vallée et la zone sahélo-soudanienne au nord (fig. 4.1). De ce fait, des différences très marquées permettent de contraster ce climat entre l'aval et l'amont de la rivière. Deux grands vents concourent aux variations saisonnières ici : l'alizé continental ou l'harmattan, que Rançon appelle « une bonne brise de Nord-Est » (Rançon 1894 a : 500), et la mousson atlantique qui apporte les pluies et la fièvre.

Les températures les plus basses sont d'environ 25° C au sud et de 18° C au nord. Les températures maximales sont

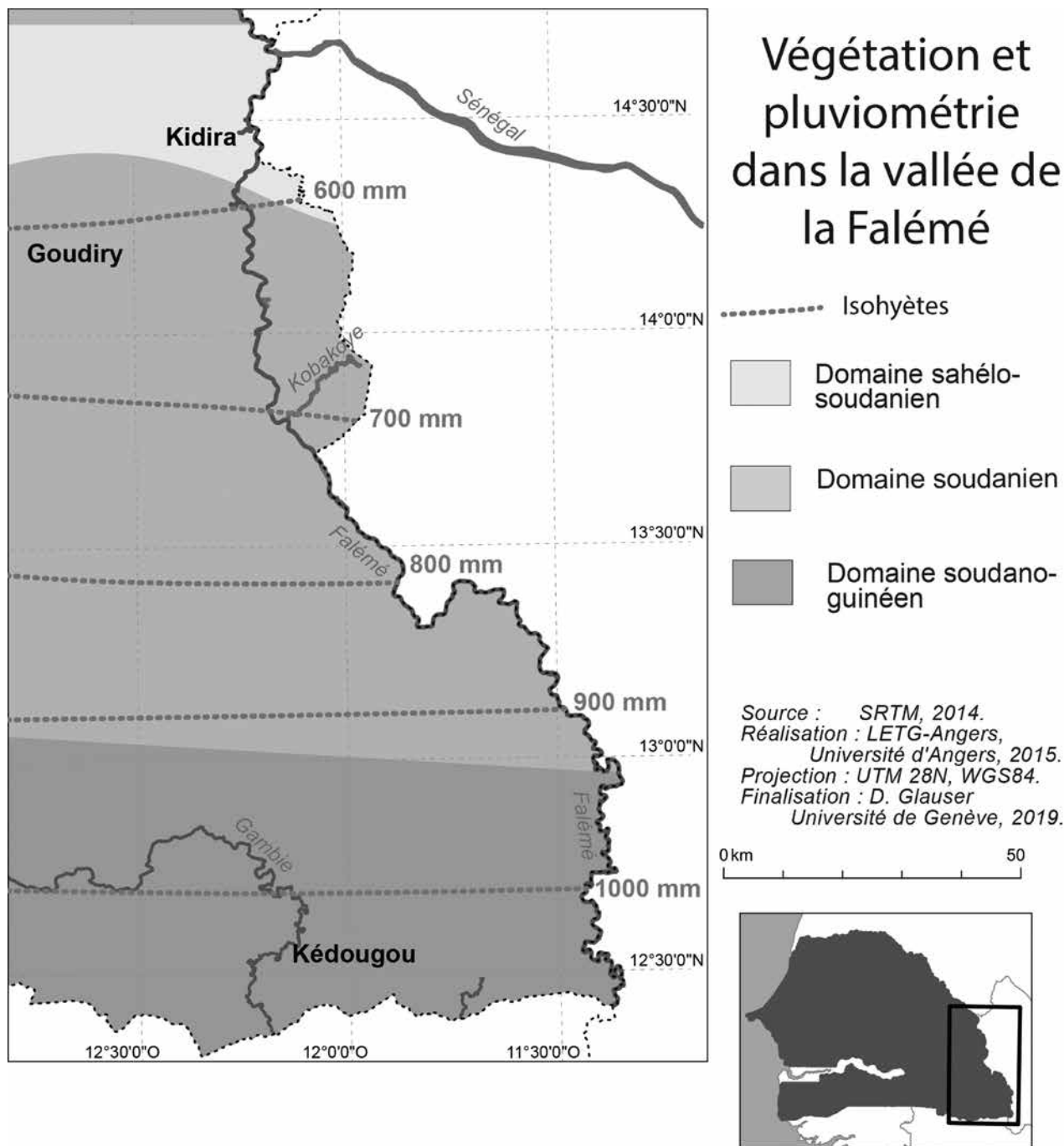


Figure 4.1. Zones bio-géographiques de la vallée de la Falémé.

de 35° C au sud et de 46- 47° C pendant les mois les plus chauds au nord (Lamartiny 1884 : 407 ; Rançon 1894 b : 465 ; Ben Yahmed et Ba 2007 : 69).

La saison des pluies couvre une durée de 6 à 7 mois avec des pics de précipitations durant 3 à 4 mois, de Juillet à Septembre (Ben Yahmed et Ba 2007 : 69). Au sud, les précipitations annuelles sont plus importantes, dépassant souvent 1 000 mm/an, alors qu’au nord, elles n’atteignent pas parfois 600 mm/an (fig. 4.2; Clark 1995 : 202). Le débit de la Falémé, et de tous ses affluents, est fortement influencé par les variations saisonnières ; le contraste est tellement important entre la saison sèche et la saison des

pluies qu’il arrive assez régulièrement que les cours d’eaux sortent de leurs lits. Il en va de même pour le paysage qui change complètement d’une saison à l’autre. À côté de ces variations annuelles, Maley et Vernet ont démontré que depuis le début du 15^{ème} siècle, la zone sahélienne et la zone soudano-guinéenne ont globalement connu des épisodes synchronisés d’aridité et d’humidité (Maley et Vernet 2013 : 22).

Les variations saisonnières ont imposé un rythme de vie dans les activités des populations. Celles qui pratiquaient l’agriculture étaient très actives pendant la saison des pluies, tandis que celles qui s’adonnaient au pastoralisme

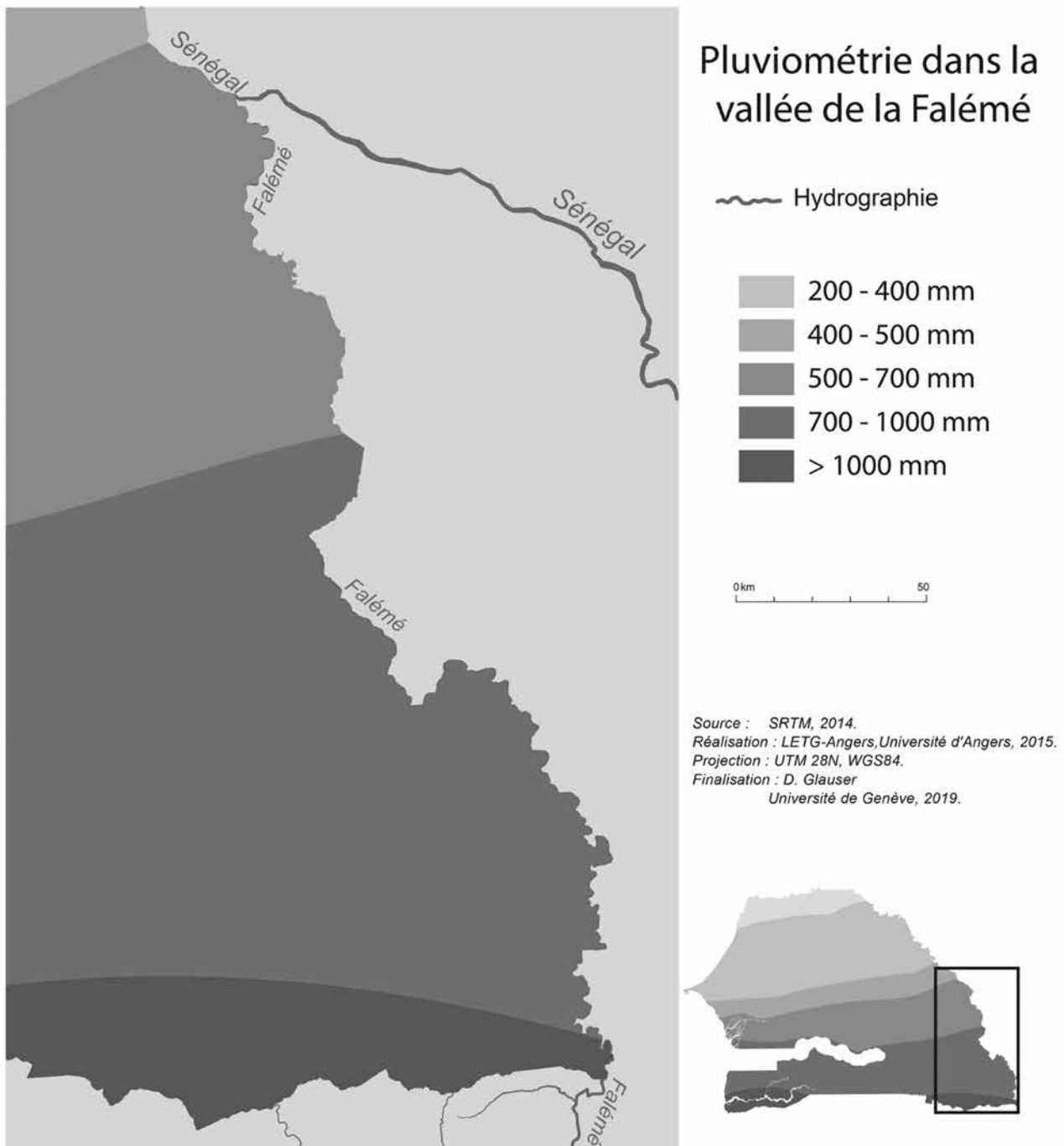


Figure 4.2. Pluviométrie dans la vallée de la Falémé.

nomadisaient entre le nord et le sud en fonction des saisons. Comme Mungo Park a pu l'observer, la saison des pluies causait d'énormes dégâts sur les constructions en banco et il n'était pas rare que ces dernières s'effondrent sous l'action des pluies (Park 1996 : 229). La saison sèche était (et est encore) la période où on construisait et réparait les cases d'habitation, ainsi que les structures défensives (Haselberger 1963 : 186 ; Gallieni 1883 : 553-554).

C'est pendant cette saison que les pistes étaient praticables, permettant la circulation des commerçants colporteurs et des caravanes (Frey 1888 : 234) ; enfin, c'est encore pendant

la saison sèche que les armées se mettaient en campagne et que les razzieurs rôdaient aux environs des villages pour capturer les personnes qui s'attardaient hors du village. Le souvenir des personnes capturées, parce qu'elles étaient isolées, a marqué profondément la mémoire collective des communautés ouest-africaines. Ainsi, de nos jours, on conseille encore aux gens de ne pas traîner aux environs du village quand vient le crépuscule ou aux heures les plus chaudes de la journée (entretien L'Humanité avec I. Thioub 23 juin 2008). Ce mode d'acquisition des captifs engendrait également la nécessité pour les habitants de cerner les villages avec une muraille, permettant ainsi de

les protéger mais aussi de délimiter le périmètre de sécurité intérieure, par opposition à l'extérieur où l'on pouvait être capturé.

Inversement, la saison des pluies fixait les armées dans les villages, les obligeant à l'inactivité du fait des fièvres provoquées par le changement de climat et le retour de l'humidité. En rendant les pistes impraticables, en inondant les plaines et en augmentant le débit des marigots qui devenaient alors infranchissables, la saison des pluies limitait en effet les mouvements des armées et des caravanes (Becker 1985 : 178). Ceci explique le fait que durant la saison des pluies, les voyageurs étaient contraints de stationner dans les villages où la saison les surprenait, et il valait mieux être en territoire ami afin de bénéficier de l'hospitalité. Les *tata* étaient alors très utiles, car durant cette longue halte, les captifs pouvaient y être retenus prisonniers sans crainte qu'ils ne s'échappent.

4.4. La flore

Deux facteurs sont responsables des différences observables sur la végétation le long de la Falémé : les variations climatiques (entre l'amont, plus humide et l'aval, plus sec) et l'exploitation des ressources floristiques par les communautés humaines. De façon générale, la plupart des espèces sont communes, appartenant toutes au domaine climatique soudanien. Mais des différences sont visibles en termes de densité, certaines espèces étant plus sensibles aux taux d'humidité que d'autres. Visitant Saraya (région du sud), Rançon note l'abondante présence des karités (*Vitellaria paradoxa* encore appelé *Butyrospermum parkii*), les lianes à caoutchouc ou Sabas (*Saba senegalensis*), l'olacinée *Ximenia* appelé *Séno* par les Malinké et plusieurs variétés de *Ficus*, dont certains atteignaient des proportions gigantesques comme le *Banyan* ou *Ficus religiosa* (Rançon 1894 b : 510). Les bambouseraies d'*Oxytenanthera abyssinica* étaient nombreuses au sud, même si Rançon s'inquiétait de leur survie. En effet, lors de son passage, une maladie, appelée *Diambarala* en Malinké, frappait ces végétaux (Rançon 1894 : 404). Inversement, il existait de véritables forêts de baobab (*Adansonia digitata*) au nord. Le nord était surtout le domaine de différentes variétés d'acacias ; on y trouvait aussi les caïllédrats (*Khaya senegalensis*), le *nééré* (*Parkia biglobosa*), le *vène* (*Pterocarpus erinaceus*), le tamarinier (*Tamarindus indica*), le *n'taba* (*Sterculia cordifolia*) et le fromager ou *Bombax ceiba* (Rançon 1894 b : 458-460).

Au-delà de son exploitation pour des besoins alimentaires, cette végétation jouait un rôle important aussi bien dans la protection des communautés que pour la construction de l'habitat. Ainsi, lorsque Rançon visita Medina-Dantila, il dit : « c'est la résidence du chef le plus influent du Dentilia. Il s'élève sur un petit monticule peu élevé au-dessus d'une immense plaine bien cultivée et qu'entourent de toutes parts des collines d'une hauteur d'environ trente ou quarante mètres et qui de loin nous ont parues exclusivement boisées » (Rançon 1894 a : 506). En effet, les forêts rendaient difficiles les déplacements en masse

de troupes armées. Elles fournissaient les matériaux nécessaires à la construction des haies dans les villages et surtout des fortifications végétales appelées *sanié*. En 1886, face aux troupes de Mamadou Lamine, les villages de Sini et Sénoudébou ne durent leur salut qu'au *sanié* que les villageois avaient construit (Rançon 1894 a : 37). D'autres usages de ces plantes ont perduré à travers le temps et sont mis en évidence, notamment dans l'architecture vernaculaire contemporaine (Pelmoine 2020). Certaines espèces telles que le baobab et le tamarinier sont d'excellents marqueurs d'agrosystème et d'habitat ; de nos jours, ils indiquent souvent la présence d'anciens sites d'occupation (Diop 2005 : 337). Ceci s'explique par le fait qu'à l'ère atlantique, chaque village avait son « bentang », qui est une place publique située au centre du village et au milieu de laquelle un grand arbre (tamarinier, fromager ou baobab) procurait de l'ombre. Le *bentang* était très important, car les villageois s'y rassemblaient pour discuter, les personnes âgées s'y reposaient et les étrangers s'y arrêtaient pour demander l'hospitalité. Afin d'empêcher la reconstruction d'un village après une attaque militaire, on brûlait l'arbre du *bentang* et on comblait les puits (Park 1996 : 200).

4.5. Les cultures agricoles

À la saison des pluies, diverses plantes étaient cultivées, avec une préférence pour le riz (*Oryza glaberrima*) pour les populations du sud, du mil (*Pennisetum glaucum*) ou du sorgho (*Sorghum vulgare*) pour celles du nord. La courge, l'oseille, l'oignon, le tabac et, plus tard, l'arachide complétaient la panoplie des plantes cultivées (Rançon 1894 a : 460). Et contrairement au fleuve Sénégal où les berges (*waalo* en peul) permettent les cultures de décrue, les berges de la Falémé sont en général abruptes et peu aptes à ce genre de cultures. Dès lors, rechercher les espaces plus propices à l'agriculture était aussi un souci constant pour les communautés des abords de la Falémé (Gokee & Thiaw 2020).

Il est important de parler de ces cultures car, en bien des circonstances, c'est leur abondance ou leur absence (causant disettes et famines) qui était le *casus belli*... Les cultures sont fortement assujetties aux variations climatiques, les sécheresses sévères ou les pluies trop abondantes étant causes de destruction des cultures. Outre le climat, on a également les fréquents envahissements de sauterelles. Dans une de ses études, Charles Becker (1985 : 167-216) présente les conditions écologiques de la Sénégalie aux 17^{ème} et 18^{ème} siècles en lien avec le commerce atlantique et les crises politiques de la région. Cet article reprend une synthèse précédente qu'avait effectuée Philippe Curtin dans sa thèse de doctorat (1975) et l'augmente à l'aide d'autres documents historiques issus notamment des récits de voyage et des archives des traitants de la Compagnie du Sénégal. De cette compilation, Becker conclut que : « les thèmes de la « sécheresse », de la « famine », de la « disette » ou des calamités naturelles » (inondation ou invasion de sauterelles) sont presque toujours liés à ceux de la « guerre, » des « pillages, » du « commerce des

esclaves. » (Becker 1985 : 171). Ces différents thèmes sont associés et mis en évidence dans ces archives parce qu'à chaque épisode de crises, le commerce de traite, surtout de traite d'esclaves, était affecté (fig. 4.3). Ces thèmes sont tellement proches qu'il est aisé de considérer le premier groupe comme étant la cause ou la conséquence du second groupe. En effet, autant la famine et la disette pouvaient générer les guerres, car on s'attaquait pour accaparer des stocks alimentaires restants ou capturer des captifs qu'on échangeait ensuite, autant les guerres pouvaient générer la disette et la famine car on détruisait parfois les récoltes et on privait les villages de main-d'œuvre indispensable pour les cultures. Dans un cas comme dans l'autre, ce sont les traitants qui en profitaient ; ils subissaient parfois, mais rarement, les conséquences de ces crises. C'est par exemple la situation qu'a décrite Chambonneau qui, en 1676 au Fouta Toro, pendant la guerre des marabouts, a vu des familles entières se livrer elles-mêmes en captivité pour être nourries, car elles souffraient de famine (Becker 1985 : 173). La décennie 1750-1760 est aussi marquée par une grande famine qui a coïncidé avec divers conflits internes à la Sénégambie (conflits dynastiques au Cayor par exemple), et les rivalités entre la France et l'Angleterre (occupation de Saint-Louis par l'Angleterre), même si cette situation n'a pas empêché la traite de se maintenir à un niveau constant et même d'augmenter significativement dans la vallée du fleuve Sénégal (Searing 1993 : 129-131).

Le tableau de synthèse de Becker (fig. 4.3) est issu d'un autre article portant toujours sur les corrélations entre les traites, les guerres, les crises environnementales et les famines et disettes en Sénégambie. Comme le souligne l'auteur lui-même, ces données sont loin d'être complètes et couvrent de manière inégale les différentes régions de la Sénégambie. De même, ces données sont essentiellement issues des archives historiques écrites, et n'étaient mentionnées que parce qu'elles affectaient la vie des commerçants traitants dans les comptoirs. Ainsi, plusieurs autres événements de famines, de guerres et autres n'ont donc pas été comptabilisés. Malgré ces lacunes, la lecture de ce tableau permet par exemple de voir qu'en 1640, un épisode de famine et d'invasion de sauterelles avait eu lieu ; cet événement a été associé à un épisode de guerre, de pillage et, surtout, de traite d'esclaves.

D'après les descriptions des voyageurs qui ont séjourné dans ces régions, la plupart des champs (qu'ils appelaient *lougans*) se trouvaient aux alentours des villages, hors des fortifications. Prévoir un espace agricole à l'intérieur du périmètre d'un *tata* supposait un investissement important dans la construction d'une muraille suffisamment grande pour abriter champs et cases ; peu de communautés semblent avoir eu les moyens humains pour le faire. Cependant, la localisation des champs hors du périmètre fortifié était une situation peu commode, parce qu'il arrivait que des villageois soient capturés alors qu'ils étaient aux champs. Tel fut le cas de Mamadou Lamine, qui aurait passé un épisode de son enfance en captivité parce qu'il fut enlevé dans les champs en compagnie de sa mère et de son frère (Rançon 1894 a : 383).

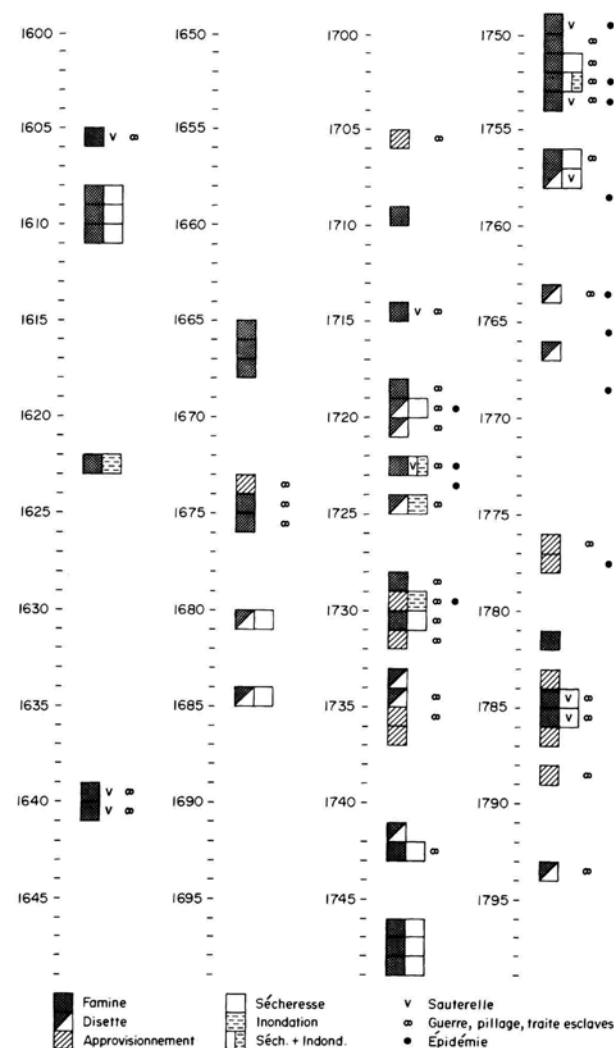
CONDITIONS ÉCOLOGIQUES EN SÉNÉGAMBIE AUX XVII^e ET XVIII^e SIÈCLES

Figure 4.3. Conditions écologiques et épisodes de crises en Sénégambie aux 17^e et 18^e siècles (Becker 1986 : 362, avec l'aimable autorisation de l'auteur).

Selon les plantes cultivées, les champs constituaient souvent la première ligne de défense. Lors des récoltes, on prélevait seulement les épis et on conservait les tiges sur pied pour les espèces ayant des tiges hautes comme le maïs et le mil. Les champs étaient parfois cultivés jusqu'au pied des murailles et les plantes à maturité constituaient d'excellentes cachettes pour les défenseurs. Raffanel a ainsi traversé, sans s'en apercevoir, quatre villages totalement dissimulés par les cultures (Raffanel 1846 : 133). En septembre 1878, les cultures prêtes à être récoltées, à Sabouciré, gênèrent considérablement l'action de l'infanterie française (Gallieni 1883 : 557).

4.6. La faune

De nombreuses espèces animales constituaient la faune de la région. Parmi les animaux sauvages, on dénombrait : lions, panthères, guépards, hyènes, servals, chats sauvages, phacochères, singes, antilopes, éléphants, buffles, hippopotames et crocodiles dans les rivières. Une panoplie de reptiles, de poissons et d'oiseaux complétait

le tableau (Mollien 1822 : 375, Lamartiny 1884 : 408, Rançon 1894 a : 421, Rançon 1894 b : 461). Plusieurs espèces domestiques étaient aussi connues : bovinés, caprinés et gallinacés. Le principal animal de bât était l'âne. Les chevaux avaient un statut particulier et ils ont joué un rôle très important dans l'histoire de la région ; ils sont même souvent considérés comme le principal support des hégémonies étatiques qui se sont développées dans la région (Fall 2016 : 361-364). À l'époque de l'empire du Mali, la vallée de la Falémé aurait été conquise parce qu'elle se situait sur la route menant au Djolof, où on trouvait les chevaux dont Soundjata Keita avait besoin (Ly Tall 1977 : 192).

Entre les 17^{ème} et 19^{ème} siècles, cette faune abondante était souvent une source d'inquiétudes pour les communautés. Les fauves rodaient constamment autour des villages, s'en prenaient aux troupeaux et s'attaquaient même parfois aux voyageurs isolés. Ainsi, Rançon note que lorsque les portes du *tata* n'étaient pas fermées la nuit, les bêtes fauves pénétraient souvent dans les villages pour enlever les chèvres, moutons ou poules (Rançon 1894 a : 421). Généralement, les animaux domestiques passaient la journée hors des murs du village, mais étaient immédiatement rassemblés et reconduits à l'intérieur du *tata* dès qu'une alerte d'attaque était signalée (Park 1996 : 199). Les éléphants, buffles et hippopotames en particulier, étaient très nombreux dans la région et cette présence est significative à travers les toponymes tels que Sansandé (également écrit Sansandig ou Sansanding) qui signifie « enclos à éléphants », ou Dantila qui littéralement signifie « là où sont les buffles » et qu'Abel Chataignier traduit par « au pays de la grande assemblée des buffles mâles » (Chataignier 1963 : 91). On retrouve également la racine du nom buffle dans certains patronymes malinké comme Danfhaka qui signifie tueur de buffles, Damba qui signifie consommatrice de buffle, et Dansokho, qui veut dire perceur de buffles (Chataignier 1963 : 91-92). Dans les régions du sud de la vallée, au début de la colonisation française, il était même possible de payer l'impôt en ivoire d'éléphant (Danfakha 1992 : 2).

4.7. Synthèse sur le cadre environnemental

La rive gauche de la Falémé présente un relief relativement homogène, qui décroît du sud au nord, passant de plus de 129 m à environ 40 m au point de confluence de la rivière avec le fleuve. Ce relief présente quelques zones de plateaux çà et là. Mais globalement, les populations semblent ne pas avoir utilisé ces hauteurs pour bâtir des structures défensives, peut-être s'en sont-ils servis comme refuge en des circonstances particulières ? Par son étirement latitudinal, des variations existent entre les climats au sud et au nord du bassin de la Falémé. La zone sud a une importante pluviométrie et donc une riche et abondante végétation, mais cette végétation diminue en densité et en variété au fur et à mesure qu'on s'élève en latitude. C'est dans cette flore que les communautés prélevaient les matériaux tels que le bois pour construire les *saniés*. Il n'est pas exclu que des haies vivantes aient

également été édifiées autour des villages, même s'il n'en subsiste aucune trace. Dans certains villages, la végétation était volontairement préservée autour du village, afin que par son abondance, elle puisse limiter l'avancée des troupes ennemies.

Les fluctuations climatiques annuelles influençaient les activités des populations, la saison des pluies ou hivernage étant propice aux activités agricoles. La plupart des champs se situant hors des *tata*, l'enlèvement des personnes aux champs ou sur la route de retour au village était un moyen privilégié pour acquérir les captifs. Dans certains cas, ce sont ces champs qui servaient de première ligne de défense des villages. Durant la saison sèche, les pistes devenaient praticables et les marigots étaient franchissables ; c'est alors que se déroulait l'essentiel des activités de rénovation et de construction des habitations. On rénouvait et renforçait aussi les fortifications, car c'était également la saison où les communautés s'attaquaient à leurs ennemis et les captifs acquis au cours de ces attaques étaient introduits immédiatement dans les circuits commerciaux. La saison sèche était donc également une période de foisonnement et d'intenses échanges commerciaux. Il est important de relever que les irrégularités du climat, et surtout de la pluviométrie, influençaient particulièrement la flore et impactaient grandement les activités agricoles. Certaines années, disettes et famines causées par les mauvaises récoltes étaient à l'origine d'expéditions militaires, d'où la nécessité pour les villages de protéger leurs récoltes en construisant des structures défensives. Et inversement, il arrivait aussi que les guerres et l'enlèvement des captifs dépeuplent certaines zones de la main d'œuvre nécessaire pour les cultures agricoles. Enfin, les fortifications pouvaient aussi servir de protection contre les animaux sauvages, particulièrement contre les fauves qui n'hésitaient pas à s'attaquer aux troupeaux.

Brève histoire du peuplement

Durant l'ère atlantique, de la moitié du 15^{ème} jusqu'à la fin du 19^{ème} siècle, la vallée de la Falémé a vu naître et se développer différentes entités étatiques. Ces entités avaient pour la plupart une base ethnique. Pendant cette période, le lien entre formation étatique et groupe ethnique est suffisamment indissociable, au point qu'il est difficile de présenter l'un sans évoquer l'autre, tout en gardant à l'esprit que les groupes ethniques sont des « ensembles mouvants » et non des catégories figées (Amselle 1990 : 78). Comme souligné plus haut, nous nommons « royaume », « entité étatique » ou « formation étatique », tous les regroupements communautaires se rapprochant d'un État. La communauté décrit un groupe de population vivant sur une aire géographique plus ou moins délimitée et interagissant mutuellement pour le bien de tous ou pour le profit d'un sous-groupe. Ce groupe de population peut rassembler des individus vivant dans des villages ou des villes plus ou moins proches, partageant un même mode de vie ou pas ; ces individus sont généralement prêts à se mobiliser pour se défendre militairement contre des étrangers qu'ils considèrent comme des agresseurs. Les liens qui les unissent peuvent être basés soit sur une ascendance commune, sur des rapports d'égalité ou de domination entre sous-groupes ou sur la soumission à une autorité.

L'objectif de ce chapitre est de présenter l'histoire du peuplement de la vallée de la Falémé, ce qui permettra d'avoir une vision de la configuration des entités présentes durant la tranche chronologique de l'ère atlantique. Mais avant de s'intéresser aux entités de la période concernée, l'empire du Mali est l'une des entités étatiques du moyen âge africain dont l'existence a eu une incidence sur l'histoire des populations de la vallée de la Falémé. Nous présentons donc la place de la vallée de la Falémé au sein de l'empire du Mali. À partir du 15^{ème} siècle, d'autres formations étatiques de moindre taille se sont constituées sur les cendres de l'empire du Mali. Dans la vallée de la Falémé, ces formations sont : le Boundou, le Dantila, le Bélédougou et le Sirimana. Succinctement, on présente leur histoire, le mode de vie des habitants et les relations qu'elles entretenaient avec les autres formations contemporaines. Enfin, nous concluons en présentant les œuvres du Cheick El Hadj Omar Tall et El Hadj Mamadou Lamine Dramé, deux personnages qui ont prêché la révolution islamique dans la région au 19^{ème} siècle, à la veille de la colonisation française. Notons au passage que l'ouvrage de Laurent Béranger-Féraud intitulé « *Les peuplades de la Sénégambie. Histoire, ethnographie, mœurs et coutumes, légendes* (1879) » aurait pu être très utile pour présenter les communautés de la vallée de la Falémé, mais il est particulièrement truffé de jugement de valeur, de sorte que l'information historique réelle est parfois complètement dénaturée.

5.1. Avant l'ère atlantique : la vallée de la Falémé dans l'empire du Mali

5.1.1. Les sources

L'empire du Mali est une formation étatique qui s'est mise en place vers 1230-1235, après la bataille légendaire de Kirina au cours de laquelle Mari Diata, plus connu sous le nom de Soundjata Keita, vainquit et tua le roi-forgeron Soumangourou Kanté du Sosso. Les principales versions de cette confrontation peuvent être lues dans Charles Monteil (1929 : 291-447). De nombreuses études ont été menées sur l'histoire de cet empire comme celles de Raymond Mauny (1961), Nehemia Levtzion (1980), Djibril T. Niane (1975) et Madina Ly Tall (1977). Toutes ces études font référence aux textes des auteurs arabes tels qu'Al-Omari, Ibn Battuta ou Ibn Khaldun, puis sont complétées par les données issues des traditions orales. Bien que la fiabilité de ces sources arabes, antérieurement et unanimement admises, soit de plus en plus questionnée aujourd'hui (Vernet 2013), il n'en demeure pas moins qu'elles sont un point de passage, quasi-incontournable, pour la recherche historique sur le moyen âge ouest-africain.

5.1.2. La conquête de la vallée de la Falémé par l'empire du Mali

La vallée de la Falémé ne fait pas partie des premiers territoires qui ont composé l'empire du Mali. Son intégration ultérieure à l'empire s'est effectuée par voie de conquête. Selon les traditions historiques, cette conquête fut l'œuvre de Tiramaghan Traoré, l'un des généraux de Soundjata Keita. L'histoire de cette conquête présentée ici a été recueillie en 1971 par Madina Ly Tall auprès du traditionaliste Kélé Monzon Diabaté de Kita (Ly Tall 1977). D'après cette épopée, Soundjata Keita, nouveau souverain après sa victoire sur Soumangourou Kanté, voulait renforcer son armée par l'acquisition des chevaux. Pour cela, il envoya une délégation avec de l'or pour en acheter auprès du roi du Djolof. Ce dernier renvoya la délégation avec des peaux d'antilope, des flèches et une meute de chiens en transmettant ce message Soundjata : « *il n'est qu'un chasseur qui n'a besoin que de peaux d'antilope pour se faire des sandales, des flèches pour tirer sur le gibier et des chiens pour l'aider à le poursuivre.* » (Ly Tall 1977 : 192). À l'écoute de ce message, Tiramaghan Traoré menaça de se faire enterrer vivant si on ne lui permettait pas d'aller venger cet affront. Il leva son armée, marcha sur le Djolof et le vainquit. Au passage, il soumit également les territoires qui deviendront plus tard les emplacements des royaumes du Baniakadougou, du Gangaran, du Bambouck, du Boundou, du Wouli et du Niani.